

Saint-Ouen-sur-Seine, le 14 avril 2023

Affaire suivie par
Yoann RISPAL
yoann.rispal@iledefrance.fr

Monsieur Pap NDIAYE
Ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse
110 rue de Grenelle
75 357 PARIS SP 07

Objet : Demande d'abandon du projet de fermeture du lycée général et technologique François Rabelais à Paris (18^{ème} arrondissement)

Monsieur le Ministre,

En novembre 2022, le projet de fermetures de plusieurs lycées publics à Paris était dévoilé par vos services et l'exécutif du Conseil régional d'Ile-de-France. Il a déclenché immédiatement une très forte mobilisation des communautés éducatives et d'élu.es. Ces fermetures concerneront en effet, dès 2023, 7 établissements parisiens dont 6 lycées professionnels.

Ces fermetures constituent, de notre point de vue, une faute politique et un recul pédagogique malgré l'évolution démographique de la capitale et au regard des spécificités des enseignements proposés et des élèves accueillis dans ces formations professionnelles. Elles perturbent les conditions d'enseignement et de travail d'un millier de personnes. Ces fermetures engendrent, de plus, d'importantes dépenses pour la collectivité - notamment pour l'adaptation des établissements d'accueil des élèves transférés - qui annihilent d'ores et déjà la moitié des économies annoncées par le Conseil régional pour justifier ces fermetures.

Par ailleurs, au moins 2 établissements supplémentaires seraient fermés en 2024 : les lycées Jacques Monod et François Rabelais. **Nous souhaitons attirer votre attention particulière sur le lycée François Rabelais.**

Unique établissement public d'enseignement général et technologique du 18^{ème} arrondissement, le lycée François Rabelais revêt un caractère particulier et stratégique. Sa fermeture entraînerait automatiquement la disparition de tout lycée public d'enseignement général et technologique dans cet arrondissement parmi les plus jeunes et populaires de la capitale, riche de près de 200 000 habitant.es.

Ce projet de fermeture concerne aussi un établissement dont les équipes éducatives et les élèves ont été délocalisés après la fermeture de l'établissement pour vétusté en février 2020 tout d'abord dans un site provisoire à Championnet puis, à la rentrée de septembre 2020, de l'autre côté de Paris au lycée Villon dans le 14^{ème} arrondissement dans l'attente de bâtiments modulaires sur site.

En juillet 2020, une délibération a été adoptée par la commission permanente de la Région Ile-de-France actant le lancement des études pour la reconstruction du lycée sur le site initial. En septembre 2020, un appel d'offre pour la déconstruction de l'établissement et un marché public global de performance pour la construction ont été lancés.

Au printemps 2021, l'exécutif régional a annoncé la reconduction de la situation de délocalisation dans le 14^{ème} des lycéens affectés à Rabelais ainsi que la volonté de fermer trois écoles sanitaires et sociales rattachées à l'établissement (IFSI, puériculture et travail social).

L'annonce faite au CIEN de novembre 2022 d'une possible fermeture du lycée Rabelais à la rentrée 2024 fut une maltraitance supplémentaire à l'égard de cette communauté éducative « prise pour un pion » depuis plus de deux ans déjà. Ce lycée, caractérisé depuis 2020 comme un lycée d'ajustement par l'exécutif régional, pourrait tout simplement disparaître en septembre 2024.

Il nous semble déraisonnable et contraire à l'égalité d'accès au service public de l'enseignement de poursuivre les projets de fermetures et singulièrement celle du lycée François Rabelais. Il nous semble également indispensable que l'exécutif régional apporte une clarification sur l'aspect bâtiminaire de cet établissement.

Nous vous demandons Monsieur le Ministre de bien vouloir arrêter ce projet, de maintenir un lycée public d'enseignement général et technologique dans le 18^{ème} arrondissement et de faire entendre raison à l'exécutif du Conseil régional d'Ile-de-France.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.



Pierre LAURENT
Sénateur de Paris



Céline MALAÏSÉ
Conseillère régionale d'Ile-de-France
Présidente du groupe Gauche Communiste
Ecologiste et Citoyenne



Colette GERGEN
Conseillère régionale d'Ile-de-France
Membre de la commission Lycées
Membre du Conseil Interacadémique de
l'Education Nationale



Jean-Noël AQUA
Conseiller de Paris
Membre du Conseil Interacadémique de
l'Education Nationale



Anne BAUDONNE
Adjointe au Maire du 20^{ème} arrondissement de
Paris chargée des affaires scolaires et de la
réussite éducative



Pour toute correspondance :

*Madame Céline Malaisé
Groupe Gauche Communiste, Ecologiste et Citoyenne
Conseil régional d'Île-de-France
2 rue Simone Veil
93 400 Saint-Ouen-sur-Seine
groupegauchecom.idf@gmail.com*